

Haiti-République dominicaine : Que savons-nous les uns des autres ?

Jean-Marie Bourjolly

Haiti-République dominicaine : voici deux pays, deux peuples, qui se partagent non seulement l'espace physique d'une île, mais un long passé, souvent douloureux, qui va de l'extermination des Indiens taïnos à l'occupation étrangère, notamment américaine, en passant par la colonisation européenne et l'esclavage, mais qui n'a pas pu être que douloureux. Deux peuples qui sont condamnés à s'entendre s'ils veulent faire de cet espace partagé une aire de paix et de prospérité pour tous où il fait bon vivre plutôt qu'une source interminable de conflits qui, n'en doutons pas, bénéficieront à des intérêts particuliers des deux côtés de la frontière, mais, globalement, seront préjudiciables autant à l'une qu'à l'autre de ces deux sociétés et entraveront également leur marche vers le progrès.

Pour s'entendre, il faut d'abord se connaître, et c'est précisément ce que vise à empêcher l'incessante campagne de diabolisation du fait haïtien, de la part des milieux ultranationalistes dominicains et de leurs alliés du monde politique et des affaires, qui en ont fait leur fonds de commerce. Mais nous, de notre côté, que faisons-nous pour connaître le peuple dominicain ? Que savons-nous de la culture dominicaine, au-delà du *merengue* et de la *bachata* ? De façon plus précise, que savons-nous de la peinture dominicaine, de la littérature dominicaine ? Étant donné que, sous tous les cieux, les artistes et les intellectuels sont des passeurs de culture et des constructeurs de ponts par excellence, qu'avons-nous fait, nous, artistes et intellectuels haïtiens, pour aller à la rencontre de l'autre ? Dans un article paru dans *Le Matin* en 2009, j'écrivais précisément : « De passage récemment à la Foire du livre de Santo Domingo, j'ai vu le "ti kounouk" qui faisait office de kiosque de la République d'Haïti. Minable. Où étaient-ils les livres de nos écrivains ? Où étaient-ils nos disques et articles d'artisanat ? Où étaient-ils ces produits de notre créativité qui nous valent, de temps en temps, des commentaires autres que

*ceux d'État failli ou de honte des Caraïbes*¹ ? » On peut dire que ce kiosque minable – dans une foire du livre de haute tenue, je peux en témoigner –, c'était l'affaire de notre gouvernement et de notre représentation diplomatique à Santo Domingo et on sera justifié de le faire, mais partiellement seulement, car après tout, nos livres et nos auteurs voyagent à travers le monde, et ce, sans intervention particulière de l'État haïtien. En réalité, la culture, c'est l'affaire de tous, et la littérature, c'est l'affaire de tous ceux qui aiment lire. Et puis, pour paraphraser Clémentineau, la culture et les relations avec ses voisins sont des choses trop graves pour être laissées à la seule initiative des politiciens, lesquels, on le sait, ne sont pas toujours guidés par le sens du bien commun.

Cela m'amène à parler d'une démarche entreprise par la revue culturelle dominicaine *Vetas*, il y a de cela plusieurs années. Le 18 juillet 2005, Rocío Rodríguez envoyait le message suivant à Thomas Spear et Rodney Saint-Éloi, qui l'ont fait suivre aux personnes concernées : « Je suis née à Saint Domingue, mais cela fait 20 ans que j'habite à Madrid. J'ai étudié Psychologie Sociale. Actuellement je collabore avec une revue littéraire et culturelle, qui s'appelle *Vetas*. Cette revue se publie à Saint Domingue. Sa ligne éditoriale est ouverte et critique. Son principal objectif est d'essayer d'établir le dialogue et le débat, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous sommes en train d'inviter tous les écrivains des Caraïbes, qui le souhaitent, à participer à ce dialogue, à travers une série d'interviews, pour échanger des opinions et pour mieux nous connaître. En principe, nous voulons commencer à avoir des entrevues avec des écrivains haïtiens. ►

1. Jean-Marie Bourjolly, « Les problèmes se règlent mieux à chaud », *Le Matin* n° 34075, 13-14 mai 2009, Agora, Relations haïtiano-dominicaines / Analyse, p. 2 et 3.

Nous pensons qu'un important débat est encore en attente de se produire, pour pouvoir trouver, enfin, des ponts de rapprochement entre les deux pays, si proches physiquement, mais si lointains dans la parole et le dialogue². » Suivaient les noms d'une douzaine d'auteurs haïtiens qu'elle souhaitait interviewer pour les faire connaître à la Caraïbe espagnole.

De fait, les numéros 74 à 77 de *Vetas* contiennent de longues entrevues avec le regretté Gérard Étienne et Dominique Batrville (en français, avec la traduction espagnole), Geneviève Gailard-Vanté et Margaret Papillon, mais aussi des textes relatifs à l'histoire des deux parties de l'île et qui, de ce fait, font l'objet de débats, voire de désaccords, tels que le journal de campagne de Dessalines à Santo Domingo en 1805, le massacre par Trujillo des Haïtiens (et des Dominicains d'origine haïtienne) de la frontière, les invasions haïtiennes de la République dominicaine, l'anti-haïtianisme historique et l'anti-haïtianisme d'État vus par Frank Moya Pons, etc.

Le numéro 74 s'ouvre sur « Un cri des entrailles vers l'extérieur » (traduction libre) : « *La revue Vetas inaugure avec le présent numéro son édition internationale, un pas transcendantal qui vise à rompre l'isolement, le regard tourné exclusivement vers nous-mêmes, au moment où la globalisation présente un défi et quand plus que jamais la défense de notre culture et de notre identité nationale est une grande responsabilité qui nous concerne. Hors de l'Île! nous dit ce cri qui nous vient de nos entrailles [...] Mais dans la même île, il y a l'autre... L'existence de l'autre, que les intellectuels recherchent tant, c'est l'haïtien, le présent ignoré [...] Débattre des problèmes haïtiano-dominicains par les intellectuels des deux pays, ce ne sont pas que des paroles, c'est un fait qui existe dans nos pages. Le lecteur y trouvera, outre l'entrevue avec Gérard Étienne, l'insertion d'un document répugnant qui prête à controverse, à savoir le décret du gouverneur français Louis Ferrand de janvier 1805, qui organisait la capture d'enfants haïtiens pour être vendus comme esclaves [...] Finalement, nous avons décidé de publier un essai de l'intellectuel pro-haïtien Ernesto Sagás, texte plutôt critique en ce qui a trait à la politique incongrue du président Balaguer face à Haïti. Nous signalons un fait anecdotique que le hasard nous a montré, nous dirions même qu'il nous l'a démontré. Tant Ernesto Sagás que Gérard Étienne ont du sang dominicain dans les veines... Selon ce que nous avons appris de son ami Orlando Inoa, Sagás naquit à New York, de mère portoricaine et de père dominicain. Et dans l'intéressante entrevue qu'il nous a donnée, Étienne nous raconte que sa mère était dominicaine. Le lien filial présent dans un cas comme dans l'autre prouve que l'un et l'autre étaient marqués par la culture dominicaine. Étienne le manifeste avec force quand il révèle l'incidence de la religion de sa mère dominicaine dans sa formation personnelle. La région des Caraïbes est un monde de voisins³. » Gérard Étienne n'est pas le seul des écrivains haïtiens connus*

à avoir une mère ou une grand-mère dominicaine. Un monde de voisins? On dit en Haïti que les voisins sont les parents les plus proches.

À ma connaissance, la démarche de *Vetas* n'a reçu aucun écho dans l'intellectualité haïtienne. Si l'expérience a tourné court avec quatre entrevues sur la douzaine de prévues, était-ce à cause d'un manque d'intérêt de la part des autres auteurs ciblés? J'étais du nombre, et je ne suis pas fier du peu d'enthousiasme que j'ai manifesté à cette occasion.

Aujourd'hui, les peuples dominicain et haïtien sont peut-être plus prêts qu'ils ne l'ont jamais été à s'ouvrir l'un à l'autre. C'est que depuis 2005, deux événements « transcendants » ont eu lieu dans l'île qu'ils se partagent : le tremblement de terre du 10 janvier 2010 en Haïti et le jugement émis par le Tribunal constitutionnel dominicain visant à dépouiller de leur citoyenneté près de 250 000 Dominicains, dont la plupart sont d'origine haïtienne. Le sentiment de compassion suscité par des destructions à une échelle presque inimaginable en temps de paix, le désir, voire le besoin naturel d'aider, les gestes concrets de solidarité, tout cela n'a pas pu manquer d'ébranler des certitudes ancestrales construites sur des stéréotypes déshumanisants. Tout d'un coup, « l'autre », « le présent ignoré », qu'un certain discours répété *ad nauseam* avait réduit à l'état de croquemitaine, était devenu un être humain qui souffrait, exactement comme n'importe quel autre être humain. Et du côté haïtien, on découvrirait, au-delà de cette coalition malveillante si bien connue, prédatrice et dénigrante, des citoyens, des voisins, des êtres humains compatissants et désireux d'aider. Quant au jugement inique du Tribunal constitutionnel, il aurait dû, en toute logique, passer comme une lettre à la poste. Mais il s'est heurté, en République dominicaine même, à une résistance que ses promoteurs n'avaient apparemment pas prévue. Quelque chose semble avoir changé chez nos voisins, au point que l'amalgame entre citoyens dominicains d'origine haïtienne et travailleurs haïtiens migrants, qui sont souvent, ces derniers, en situation d'illégalité, fonctionne mal cette fois-ci. Il faudra que chacun des deux peuples qui se partagent l'île d'Haïti-Bohio-Quisqueya en vienne à assumer pleinement cette part de l'autre qu'il porte en lui sans avoir peur de renier quoi que ce soit de sa singularité. La construction d'un espace partagé de paix et de prospérité passe par là.

L'important débat souhaité par des citoyens de bonne volonté de part et d'autre de la frontière commune est plus que jamais « encore en attente de se produire ». Le GRAHN a la ferme volonté d'apporter sa contribution à l'émergence d'un tel dialogue. C'est ainsi, par exemple, que le prochain numéro d'*Haïti Perspectives* contiendra un compte-rendu de lecture du roman de Junot Díaz, Dominicain au parcours similaire à celui d'Edwidge Danticat, *The Brief Wondrous Life of Oscar Wao*, couronné par deux des prix littéraires les plus prestigieux des États-Unis, le National Book Critics Circle Award et le Pulitzer Prize for Fiction, en 2008. En attendant, le lecteur trouvera dans le présent numéro le communiqué émis par GRAHN-Monde en solidarité avec

2. Courriel de Rocío Rodríguez à Thomas Spear et Rodney Saint-Éloi en date du 8 juillet 2005. Reçu de Thomas Spear, qui l'a fait suivre.

3. « *Un grito de las entrañas hacia el exterior* », *Vetas*, n° 74. Date approximative de parution : octobre 2005. Téléchargé en 2006.

les secteurs démocratiques de la République dominicaine qui se battent pour que la justice et la sagesse aient le dernier mot dans la crise créée de toutes pièces par la coalition de ceux qui escomptent un profit personnel ou partisan de la diabolisation

de tout ce qui touche de près ou de loin au fait haïtien, quitte à mettre en danger la paix sociale dans leur propre pays et à compromettre l'image et la stature de celui-ci sur la scène internationale. ■

Jean-Marie Bourjolly, Ph. D. est mathématicien, professeur titulaire de logistique à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. jm.bourjolly@gmail.com



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

GRAHN-Monde demande l'annulation du jugement du Tribunal constitutionnel de la République Dominicaine, qui enlève la nationalité dominicaine à des citoyens établis dans ce pays depuis 1929, et à leurs descendants

Montréal – le 18 novembre 2013 – Le 23 septembre dernier, le Tribunal constitutionnel de la République Dominicaine a émis le jugement 0168-13, par lequel la nationalité dominicaine sera enlevée de manière rétroactive à tout un secteur de la population établi dans ce pays depuis 1929 ainsi qu'à leurs descendants. Il s'agit, selon certaines estimations, de plus de 200 000 personnes qui du jour au lendemain deviendront des sans-papiers, apatrides dans leur propre pays. Les personnes concernées sont en majorité des citoyens dominicains d'origine haïtienne, mais pas exclusivement. Un grand nombre de personnalités et d'organismes, tant de la République Dominicaine que d'ailleurs, se sont émus du caractère inique de cette décision, contraire non seulement aux normes légales universellement admises, mais encore à l'article 110 de la Constitution dominicaine de 2010 qui interdit l'usage rétroactif des lois. S'il devait entrer en vigueur, ce jugement aurait pour effet de marginaliser, voire de déshumaniser encore davantage un

groupe ciblé de personnes vulnérables de ce pays, qui, depuis des lustres, sont traitées en citoyens de deuxième classe, systématiquement exploités dans l'industrie sucrière et celle du bâtiment ou comme personnel domestique, et souvent confinés dans l'univers quasi concentrationnaire des *bateys*.

On se doit de noter que cette décision vient en point d'orgue à une campagne xénophobe qui s'est intensifiée ces dernières années en République Dominicaine. La situation ainsi créée ne manque pas d'être inquiétante, surtout quand on se rappelle que semblable campagne xénophobe avait culminé, en 1937, avec le massacre de milliers d'Haïtiens et de Dominicains d'origine haïtienne.

Le *Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle* (GRAHN-Monde) joint sa voix à toutes celles, tant de la République Dominicaine que d'ailleurs, qui se sont élevées pour dénoncer cette atteinte grave aux droits de l'homme et demander que la décision 0168-13 soit annulée.